

Report des jours de collecte en raison d'un jour férié



Jour de collecte	Collecte d'emballages et papiers 	Collecte d'ordures ménagères 
Lundi 21 Avril	FERIE	FERIE
Mardi 22 Avril	Saintigny, Marolles-les-Buis, Happonvilliers, Combres, St Jean Pierre Fixte	Chapelle Guillaume, La Bazoches Gouet, Charbonnières, Chapelle Royale, Les Autels-Villevillon, Béthonvilliers
Mercredi 23 Avril	Luigny, Miermaigne, Moulhard	Thiron-Gardais
Jeudi 24 Avril	Authon du Perche, Soizé	Brunelles, Coudreceau, Coudray au Perche, Vichères
Vendredi 25 Avril	Bellou le Trichard, St Germain de la Coudre, La Rouge, St Agnan sur Erre, St Hilaire sur Erre, L'Hermitière, Gémages, Mâle	Le Theil-sur-Huisne, Nonvilliers-Grandhous, Montigny le Chartif, Chassant.
Samedi 26 Avril	Frazé, Beaumont-les-Autels, St Pierre la Bruyère, Champrond-en-Perchet, Trizay Coutretôt St Serge, St Bomer, Les Etilleux, Souancé au Perche.	Ceton, La Croix du perche, Argenvilliers, la Gaudaine

Pour les collectes de Nogent-le-Rotrou et de Margon, les ordures ménagères sont collectées le mercredi 23 Avril et les emballages et papiers sont collectés le jeudi 24 Avril.

Merci de sortir son bac la veille de la collecte et de le ranger lorsqu'il a été collecté.